

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1139

3 novembre 2005

SOMMAIRE

Albafi S.A., Luxembourg	54644	Elvaga, S.à r.l., Luxembourg	54661
Albatros Performance, Sicav, Luxembourg	54644	Epinay Finance, S.à r.l., Luxembourg	54657
Altona Gestion S.A., Luxembourg	54659	Ets Bourgeois, S.à r.l., Foetz	54655
Aral Luxembourg S.A., Bertrange	54655	Eurel International S.A., Luxembourg	54650
Arbatex S.A., Luxembourg	54656	Euro-Dach Technik, GmbH, Kayl	54626
Atelia Luxembourg S.A., Luxembourg	54626	European Multimedia Production S.A., Luxem- bourg	54657
Athome International S.A., Luxembourg	54662	Europewide Life S.A., Luxembourg	54646
Baptista & Pinto, S.à r.l., Dudelange	54648	Evolution Plus, S.à r.l., Luxembourg	54657
Barker Holdings S.A., Luxembourg	54644	Fabs Luxembourg I S.A., Luxembourg	54634
BLS14, Société Civile, Strassen	54630	FCM Finance S.A.H., Strassen	54645
Capital Tradition S.A., Luxembourg	54635	Feng-Fu, S.à r.l., Esch-sur-Sûre	54663
CICOF S.A., Steinfort	54660	Fin. Mag. International S.A., Luxembourg	54651
Cimingest S.A., Luxembourg	54635	Financière 07 S.A.H., Luxembourg	54653
Cipherquest Lux S.A., Luxembourg	54626	Finba Luxembourg S.A., Luxembourg	54645
COFIBOL, Compagnie Financière et Boursière Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	54672	FJP Asset S.C.I., Bettembourg	54629
COFIBOL, Compagnie Financière et Boursière Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	54672	Framsteget, S.à r.l., Luxembourg	54654
COFIBOL, Compagnie Financière et Boursière Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	54672	Gnosis, S.à r.l., Mondercange	54633
Cochise Holding S.A., Livange	54643	Green Bridge S.A., Luxembourg	54656
Cogest S.A.H., Luxembourg	54653	Hindi Holding S.A., Luxembourg	54654
Compagnia Generale Mercantile Azionaria Holding S.A.	54634	Hopargest S.A., Luxembourg	54645
Compagnia Generale Mercantile Azionaria Holding S.A., Luxembourg	54634	ICM Diversified Alpha Series, Sicav, Luxembourg	54644
Compagnia Generale Mercantile Azionaria Holding S.A., Luxembourg	54634	Immotime S.A., Luxembourg	54642
Compagnie du Rubicon S.A.H., Luxembourg	54642	Interlatsco Holding S.A., Luxembourg	54659
Comty Invest S.A., Luxembourg	54660	International Railway Systems S.A., Luxembourg	54632
Cosal, S.à r.l., Luxembourg	54652	Jadeyes S.A., Luxembourg	54651
Cresco (Holding) S.A., Luxembourg	54651	Kabuki International S.A., Luxembourg	54647
Crosby Investments, S.à r.l., Luxembourg	54648	Kee Kaméidi vu Sportflieger iwwer Sandweiler, A.s.b.l., Sandweiler	54627
D.V. Invest S.A., Luxembourg	54659	Legend Car S.A., Strassen	54660
Development Trading, S.à r.l., Luxembourg	54627	Liconi Holding S.A., Luxembourg	54648
Didi Finance, S.à r.l., Luxembourg	54630	Lorica S.A.H., Luxembourg	54662
Eastern Overseas S.A., Luxembourg	54658	Lorica S.A.H., Luxembourg	54662
Elvaga, S.à r.l., Luxembourg	54660	Luxair, Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A., Luxembourg	54653
Elvaga, S.à r.l., Luxembourg	54660	Master-Finance S.A., Capellen	54651
Elvaga, S.à r.l., Luxembourg	54661	Méandre S.A., Luxembourg	54633
		Mercure International S.A.H., Luxembourg	54647
		Mercure International S.A.H., Luxembourg	54647
		Mercure International S.A.H., Luxembourg	54647

Millicom International Opérations S.A., Bertrange	54658	RSM Henri Grisius & Associés, S.à r.l., Luxembourg	54652
Naxos Finance S.A., Luxembourg	54656	Santa Cruz S.A., Luxembourg	54654
New Media Concepts S.A., Luxembourg	54635	Seachest S.à r.l., Luxembourg	54654
Nouvelle Brasserie Mansfeld, S.à r.l., Luxembourg	54646	Sobel Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	54635
OpenLine Consulting S.A., Ehlerange	54661	Softness, S.à r.l., Luxembourg	54659
OpenLine Consulting S.A., Ehlerange	54661	Stallion Investments S.A., Luxembourg	54633
OpenLine Consulting S.A., Ehlerange	54662	Sunnydale Investments, S.à r.l., Luxembourg	54665
P.T.R. Finances S.A., Luxembourg	54655	Synergic S.A., Luxembourg	54656
Pamaxeco S.A., Luxembourg	54643	Technifor Finance, S.à r.l., Luxembourg	54650
Placinvest S.A.H., Luxembourg	54653	Tho S.A., Bertrange	54627
Pocolena S.A., Luxembourg	54654	Titi International S.A., Luxembourg	54643
PRI Investment S.A., Luxembourg	54655	Trustaudit S.A., Luxembourg	54658
Premco S.A.H., Luxembourg	54653	U.A.S., Universal Automation Systems S.A., Foetz	54658
Probex S.A., Luxembourg	54650	Vanbreda Risk & Benefits S.A., Strassen	54635
Probex S.A., Luxembourg	54650	Vavedis S.A., Luxembourg	54627
Profimed S.A., Luxembourg	54627	Verdi, S.à r.l., Luxembourg	54646
R.A.L. Holding S.A., Luxembourg	54645	Wilkes Holding S.A., Luxembourg	54643
Revi International S.A.H., Luxembourg	54655	Xavier Meyrigne-Ce, S.à r.l., Luxembourg	54652
Richfield S.A., Luxembourg	54648	Xavier Meyrigne-Ce, S.à r.l., Luxembourg	54652
Roscoe Investments S.A., Luxembourg	54656	Xavier Meyrigne-Ce, S.à r.l., Luxembourg	54652

CIPHERQUEST LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 22, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 89.100.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 mai 2005.

Signature.

(049591.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

EURO-DACH TECHNIK, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Kayl.
R. C. Luxembourg B 46.595.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 juin 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(049675.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

**ATELIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. ASFIN S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 55.271.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03251, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour ATELIA LUXEMBOURG S.A., (anc. ASFIN S.A.).

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

F. Innocenti / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(049891.3/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

VAVEDIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 40, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 44.889.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05750, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Signature.

(048852.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

**DEVELOPMENT TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. DEVELOPMENT CONSULTING, S.à r.l.).**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 72.768.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF02852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048870.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

PROFIMED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 101.848.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03460, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048891.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

THO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 79.174.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BF03462, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048893.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

KEE KAMÉIDI VU SPORTFLIGER IWWER SANDWEILER, Association sans but lucratif.

Siège social: L-5240 Sandweiler, 12B, rue Principale.
R. C. Luxembourg F 1.116.

STATUTS

Entre les soussignés, membres fondateurs:

M. Fernand Brandenburger, retraité, 3, rue Hamen, L-5219 Sandweiler;

M. Laurent Fautsch, professeur, 9, rue Hamen, L-5219 Sandweiler;

M. Raymond Freylinger, ingénieur, 30, rue Jean Schaus, L-5251 Sandweiler;

M. Francois Goedert, ingénieur dipl., 13, rue Hamen, L-5219 Sandweiler;

M. Roger Meyer, retraité, 23, rue Jean Lemmer, L-5232 Sandweiler;

M. Claude Plachuta, ingénieur, 64, rue d'Itzig, L-5231 Sandweiler;

M. Robert Schutz, ingénieur dipl. 5, rue Batty Weber, L-5254 Sandweiler;

M. André Wildschutz, architecte dipl., 2, rue Jean Lemmer, L-5232 Sandweiler;

M. Jean Wirtz, retraité, 12B, rue Principale, L-5240 Sandweiler;

tous de nationalité luxembourgeoise, et tous ceux qui deviendront membres par la suite, est constituée une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée, et par les présents statuts.

I. Dénomination, Objet, Siège

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination de KEE KAMEIDI VU SPORTFLIGER IWWER SANDWEILER, A.s.b.l.

Art. 2. L'association a pour objet:

- de défendre les habitants de la Commune de Sandweiler contre les nuisances sonores provoquées par l'aviation légère et sportive et par là d'améliorer leur qualité de vie et rétablir un environnement supportable,
- de se donner dans ce contexte tous les moyens utiles pour veiller au respect des lois et règlements respectivement en vigueur ou à prendre,
- de prendre toute initiative en rapport direct ou indirect avec l'objectif visé.

Art. 3. L'association a son siège social à Sandweiler.

II. Membres

Art. 4. Le nombre minimum des membres associés est de trois.

Art. 5. Toute personne physique ou morale peut devenir membre par le paiement d'une carte de membre.

Art. 6. La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale.

Art. 7. La qualité de membre se perd par la démission, l'exclusion par l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix ou le refus de payer la cotisation annuelle.

III. Assemblée générale

Art. 8. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an sur convocation du président du conseil d'administration, adressée 10 jours à l'avance par lettre circulaire à tous les membres de l'association, ensemble avec l'ordre du jour.

L'assemblée générale se réunit pareillement sur demande d'un cinquième de ses membres

IV. Administration

Art. 9. L'association est gérée par un conseil d'administration élu par l'assemblée générale à la majorité simple des votes valablement émis.

La durée du mandat des membres du conseil d'administration est de 2 ans. Ils sont rééligibles.

Art. 10. Le conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent. De même, le conseil d'administration doit se réunir à la demande de plus de la moitié de ses membres ou à la demande de son président.

Les membres du conseil d'administration sont convoqués par simple lettre ou par tout autre moyen approprié.

Art. 11. La signature conjointe de deux membres du conseil d'administration engage l'association.

Art. 12. Le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, déléguer pour des affaires particulières ses pouvoirs à un de ses membres ou à un tiers.

V. Autres dispositions

Art. 13. La dissolution et la liquidation de l'association s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée. En cas de dissolution de l'association, son patrimoine sera affecté à une association similaire ou caritative à désigner par l'assemblée générale.

Art. 14. Tous les points non réglés par les présents statuts sont régis par les dispositions de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Assemblée Générale Constituante

1. L'assemblée générale constituante du 7 juin 2005 à laquelle tous les membres se reconnaissent dûment convoqués, a élu membres du conseil d'administration:

- M. Jean Wirtz comme président;
- M. Fernand Brandenburger, et
- M. François Goedert comme vice-présidents;
- M. Laurent Fautsch comme secrétaire;
- M. Claude Plachuta comme secrétaire adjoint;
- M. Roger Meyer comme trésorier;
- M. Raymond Freylinger comme membre;
- M. Robert Schutz comme membre;
- M. André Wildschutz comme membre.

2. L'assemblée générale a décidé de fixer le montant de la cotisation annuelle à 5,- euros.

3. Sont nommés réviseurs de caisse:

- M. Guy Poncin et
- M. Roger Remesch

Signatures

Membres fondateurs

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04102. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

FJP ASSET S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3233 Bettembourg, 20, rue de l'École.
R. C. Luxembourg E 693.

—
STATUTS

Entre les soussignés:

- 1) Monsieur Fiermonte Pino, indépendant, demeurant à L-3233 Bettembourg, 20, rue de l'École;
- 2) Monsieur Kirps Jos, employé privé, demeurant à L-4383 Ehlerange, 14, Cité op Gewaennchen;
- 3) Monsieur Trierweiler Frank, employé privé et demeurant à L-3466 Dudelange, 46, rue du chemin de fer;

il a été convenu de dresser les statuts d'une société civile immobilière qu'ils entendent constituer entre eux comme suit:

Titre I^{er}. - Dénomination - Objet - Durée - Siège

Art. 1^{er}. La société civile immobilière prend la dénomination FJP ASSETS s.c.i.

Art. 2. La société a pour objet l'achat, la vente, la construction, l'aménagement, la gestion, l'administration et la mise en valeur d'un ou de plusieurs immeubles, en dehors de toutes opérations commerciales ainsi que l'exercice de toutes activités accessoires, nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet principal.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

La dissolution de la société ne peut être décidée par les associés qu'avec les majorités prévues pour la modification des statuts. Toutefois, chaque associé peut céder ses parts conformément aux dispositions de l'article 6 des statuts.

Art. 4. Le siège de la société est établi à Bettembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des gérants.

Titre II. - Capital - Apports - Parts

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme sept cent cinquante euros (750,- EUR), divisé en soixante-quinze (75) parts sociales de dix euros (10,- EUR) chacune.

Il a été souscrit comme suit:

a) Monsieur Fiermonte Pino, préqualifié, vingt-cinq parts sociales.	25
b) Monsieur Kirps Jos, préqualifié, vingt-cinq parts sociales.	25
c) Monsieur Trierweiler Frank, préqualifié, vingt-cinq parts sociales.	25
Total: soixante-quinze parts sociales.	75

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de sept cent cinquante euros (750,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. La cession des parts s'opérera par acte authentique ou sous seing privé, en observant l'article 1690 du Code civil.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou transmises pour cause de mort par un associé à des non-associés (à l'exception des descendants en ligne directe) que moyennant l'agrément unanime des autres associés.

Art. 7. Les associés supportent les pertes de la société proportionnellement à leurs parts dans la société. Chaque part d'intérêt est indivisible à l'égard de la société.

Titre III. - Administration

Art. 8. La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par les associés à la majorité des voix.

Le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la société et faire et autoriser tous actes et opérations nécessaires à la réalisation de son objet social.

La société est engagée à l'égard des tiers, soit par la signature conjointe des gérants, soit par la signature individuelle du gérant unique.

Art. 9. Le bilan est soumis à l'approbation des associés qui décident de l'emploi des bénéfices. En cas de distribution de bénéfice, les bénéfices sont répartis entre les associés proportionnellement au nombre de leurs parts sociales.

Art. 10. Le vote des délibérations de l'assemblée des associations, sur tous les points y compris les modifications statutaires, est déterminé, par la majorité des trois quarts des votes des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée des associés se réunira aussi souvent que les affaires de la société l'exigent sur convocation du ou des gérant(s) et sur convocation d'un ou de plusieurs associés. Pareille convocation doit contenir l'ordre du jour de l'assemblée.

IV. - Exercice social

Art. 12. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année. Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2005.

Titre V. - Dissolution - Liquidation

Art. 13. La société ne prend pas fin par la mort, l'interdiction, la déconfiture ou la faillite d'un associé ou du ou des gérant(s).

Art. 14. En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s), à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Titre VI. - Dispositions générales

Art. 15. Les articles 1832 à 1872 du code civil ainsi que les modifications apportées au régime des sociétés civiles par la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Frais

Les frais, dépenses, charges et rémunérations incombant à la société en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à six cents euros.

Réunion des associés

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarent se réunir à l'instant en assemblée générale extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) Monsieur Fiermonte Pino, Monsieur Kirps Jos, Trierweiler Frank préqualifiés, sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée.
- 2) La société est engagée par la signature conjointe des trois gérants.
- 3) Le siège social est fixé à L-3233 Bettembourg, 20, rue de l'École.

Fait et dressé en autant de copies que de parties à Bettembourg, le 9 juin 2005.

P. Fiermonte / J. Kirps / F. Trierweiler

Les associés

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03245. – Reçu 243 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048812.3/000/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

DIDI FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.235.250,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 76.545.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03611, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(048936.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

BLS14, Société Civile.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg E 695.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le 10 juin.

Ont comparu:

ASSET MANAGEMENT CONTROL NV, société anonyme de droit belge ayant son siège social Baron de Giey laan 165, 9840 De Pinte, Belgique (registre de commerce n° 123.876 Gent, TVA 418 536 588) représentée par Nadine Desclée de Maredsous, administrateur-délégué, née à Tournai le 24 juillet 1959, habitant Baron de Giey laan 165, 9840 De Pinte, Belgique

GOHR TRUST, Société Civile de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social 283, route d'Arlon, 8011 Strassen, (courrier à envoyer à BP 119 à 8002 Strassen) représentée par Pierre de Giey, NN 600220 457 23, né à Louvain le 20 février 1960, habitant Baron de Giey laan 165, 9840 De Pinte, Belgique,

nommés séparément «Associé» ou collectivement «Associés» lesquels constituent par les présentes une société civile «la Société» avec personnalité juridique régie par les articles 1832 et suivants du Code civil et les présents statuts.

Art. 1^{er}. Constitution de la Société Civile de droit luxembourgeois avec personnalité juridique

Les Associés constituent une société civile (ci-après dénommée la «Société»). La Société porte pour des raisons pratiques la dénomination BLS14. Elle est établie et a son siège social (qui est aussi le siège de direction effective) à Strassen.

Les présents statuts sont valables à condition d'être contresignés «lu et approuvé et pour accord» par les 2 Associés.

Art. 2. Durée

La Société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de signature des présents statuts.

Art. 3. Objet

3.1. La Société a pour objet l'acquisition (par achat, souscription, donation ou de toute autre manière), la gestion, le contrôle et la mise en valeur d'immeubles et de biens mobiliers (valeurs mobilières et/ou immobilières, actifs matériels et/ou immatériels).

3.2. Les actes commerciaux sont expressément exclus de l'objet de la Société.

3.3. Les placements et investissements peuvent être opérés tant à Luxembourg qu'à l'étranger, dans n'importe quelles biens immobiliers et actions, parts, obligations, certificats, monnaies ou toutes autres valeurs mobilières. La gestion des actifs est confiée à l'Administrateur qui peut à son tour la confier à une institution financière ou à un tiers.

3.4. Les contrats d'emprunt (en tant que débiteur) ne peuvent pas dépasser 300% de l'actif net de la Société.

3.5. Les avances et/ou contrats de prêt en faveur des Associés ne peuvent pas dépasser 75% de l'actif net de la Société. Les avances ou contrats de prêt en faveur de tiers nécessitent l'approbation des Associés.

Art. 4. Capital social - Parts sociales

4.1. Le capital social est fixé à mille (1.000) euros, représenté par dix mille (10.000) parts sociales.

4.2. Chaque Associé, sauf si l'Associé est démissionnaire, est co-proprétaire de la totalité de l'actif net de la Société proportionnellement à son nombre de parts sociales. Les apports supplémentaires des Associés ne sont valables qu'après accord de l'Administrateur ou, à défaut de celui-ci, moyennant approbation des Associés.

Art. 5. Associés - Droits de vote

5.1. La Société appartient aux Associés propriétaires de minimum une part sociale.

5.2. Chaque Associé a droit à une seule voix par part sociale.

5.3. Sauf dans les cas où les Statuts prévoient des majorités différentes, les décisions des Associés sont prises par majorité simple.

5.4. Chaque Associé peut donner mandat par écrit à un autre Associé ou à l'Administrateur afin qu'il le représente et qu'il vote en son nom et pour son compte.

Art. 6. Gestion

6.1. En agissant pour le compte de la Société, l'Administrateur a la compétence individuelle et exclusive de poser tous les actes de gestion et de disposition concernant le patrimoine de la Société et qui sont nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet de la Société.

6.2. Les Associés qui n'ont pas été nommés administrateur ne peuvent aucunement poser des actes de gérance ni des actes de disposition relativement aux biens appartenant à la Société.

6.3. La fonction d'administrateur est non rémunérée. GOHR TRUST est nommé administrateur.

6.4. L'Administrateur cherchera à atteindre la performance la plus élevée possible, sans mettre en danger la continuation de la Société. Ceci n'est pas une obligation de résultat mais de moyen. La réalisation de plus values n'est pas garantie.

6.5. Un administrateur peut, sans être exonéré de sa responsabilité, faire effectuer tout ou partie de certaines tâches par un mandataire qu'il a nommé à cet effet, si nécessaire moyennant rétribution.

6.6. L'Administrateur conserve soigneusement tous les documents et registres ayant trait à la Société, ses activités, ses frais, dépenses et revenus.

Art. 7. Participation aux bénéfiques et pertes

7.1. Vis à vis des créanciers de la Société, les Associés sont tenus des dettes conformément à l'article 1863 du code civil. Le ou les créanciers, ne peuvent cependant accepter des actes qui contiennent des engagements au nom de la Société, qu'après avoir pris préalablement connaissance des présents statuts et plus précisément de l'article 7.2.

7.2. Les créanciers, en acceptant tous actes contenant des engagements au nom de la Société, et sauf accord contraire des Associés, renoncent implicitement au droit d'exercer une action personnelle contre les Associés, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent intenter d'action et de poursuite que contre la présente Société et sur les biens qui lui appartiennent.

Art. 8. Transfert des parts sociales

8.1. Un Associé a toujours le droit de transférer une ou plusieurs parts sociales moyennant accord de l'Administrateur et à défaut de celui ci moyennant accord unanime des Associés.

Art. 9. Admission et retrait des Associés

9.1. L'admission d'un nouvel Associé est toujours soumise à la décision des Associés.

9.2. Chaque nouvel Associé doit marquer personnellement son accord sur les termes des Statuts par l'apposition de sa signature, précédée de la date, et de la mention écrite de sa propre main «lu et approuvé» et «bon pour pouvoir».

9.3. Un Associé a toujours le droit de sortir de la Société moyennant préavis écrit d'un mois; il perd à ce moment tous ses droits, y compris sur les réserves de la Société.

Art. 10. Dissolution de la Société

10.1. La Société ne sera pas dissoute en cas d'incapacité, d'insolvabilité notoire, de dissolution, de liquidation ou de faillite d'un Associé ou encore en cas de retrait d'un Associé.

10.2. La Société ne sera pas dissoute en cas de décès d'un Associé. Elle perdurera entre (i) les héritiers et (ii) les Associés encore en vie.

10.3. La Société peut être dissoute moyennant décision des Associés.

Art. 11. Liquidation

11.1. En cas de dissolution ou de cessation des activités de la Société, elle sera liquidée conformément aux dispositions du présent article.

11.2. Après apurement de toutes les dettes, de tous les frais, de toutes les charges de la liquidation, l'actif net de la Société sera réparti entre les Associés proportionnellement à leur nombre de parts sociales.

Art. 12. Dispositions diverses

12.1. Les Associés se réuniront endéans les 3 mois suivant la constitution de la Société afin de déterminer l'adresse exacte du siège social de la Société et de nommer l'Administrateur de la Société.

12.2. Tout courrier à l'attention de la Société doit être envoyé à l'Administrateur, aux Associés ou au siège de la Société.

12.3. Les notifications aux Associés doivent être faites par lettre recommandée, fax ou voie électronique (e-mail) à leurs adresses mentionnées dans les présents Statuts ou à toute autre adresse communiquée par un administrateur.

12.4. Les présents Statuts contiennent l'intégralité de l'accord des Associés. Ils ne peuvent être modifiés et/ou complétés que moyennant une décision des Associés, sauf dans le cas où les présents Statuts prévoiraient d'autres modalités.

12.5. Les présents Statuts sont exclusivement soumis au droit luxembourgeois, et ne peuvent être interprétés que conformément au droit luxembourgeois.

12.6. Tous litiges pouvant naître des présents Statuts seront soumis aux décisions de minimum 2 arbitres indépendants.

12.7. Si une ou plusieurs des dispositions des présents Statuts devaient être privées de validité ou d'effet en raison de la loi applicable, ceci n'affectera pas la validité ou l'effet des autres dispositions.

Souscription

Les statuts de la Société ayant ainsi été établis, les Associés déclarent souscrire aux 10.000 parts comme suit:

ASSET MANAGEMENT CONTROL, Société Anonyme, une part	1
GOHR TRUST, Société Civile, neuf mille neuf cent nonante-neuf parts	9.999

Fait le 10 juin 2005, en 2 originaux, chaque Associé reconnaissant avoir reçu une copie de l'exemplaire original.

Nom:	Adresse:		Signature:
GOHR TRUST S.C.	283, route d'Arlon, L-8002 Strassen	Lu et approuvé, bon pour pouvoir	Baron P. de Giey
ASSET MANAGEMENT CONTROL	B. de Giey laan 165 B-9840 De Pinte	Lu et approuvé, bon pour pouvoir	N. Desclee de Maredsous

De Pinte, 10 juni 2005.

Voor gelijkvormig afschrift

De Burgemeester

E. Moerman

De gemachtigde beambte

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04056. – Reçu 243 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049121.3/000/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

INTERNATIONAL RAILWAY SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R. C. Luxembourg B 86.084.

Extrait du procès-verbal de Assemblée générale annuelle des actionnaire tenue le 9 juin 2005

Il résulte du procès-verbal que l'Assemblée Générale des Actionnaires:

1) a décidé de reconduire dans leurs fonctions d'administrateurs jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2004:

- Monsieur Adrian Ionescu, né le 20 février 1956 à Bucarest (Roumanie), demeurant au 21, Calea Cringasi, building 12, appartement 59, secteur 6, Bucarest (Roumanie);

- Monsieur Cristian Ionel Burci, né le 26 juillet 1965 à Drobeta Turnu Severin (Roumanie), demeurant au 41bis, Marasti Street, secteur 1, Bucarest (Roumanie),

- Monsieur Dumitru Crestin, né le 8 octobre 1959 à Trip (Roumanie), demeurant au 26, Iohanes Kepler Street, secteur 2, Bucarest (Roumanie),

- Madame Ioana Daiana Straulea, née le 1^{er} février 1965 à Zarnesti (Roumanie), demeurant au 3-5, Calea Grivitei, entrée A, 6^e étage, appartement 50, secteur 1, Bucarest (Roumanie).

2) a décidé de reconduire ERNST & YOUNG S.A., société anonyme ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 47.771, dans ses fonctions de Commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048959.3/1005/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

STALLION INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 54.436.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2005

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01745. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047644.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

GNOSIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mondercange, 90, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 94.497.

Cession de parts sociales

Entre les soussignés:

- Monsieur Dominique Van den Berghe, économiste, né le 10 août 1964 à Liège, demeurant à Hoeilaart, Hoevelaan 20,

ci-après qualifié le cédant, d'une part; et

- Monsieur Jamal Alaoui, économiste, né le 31 juillet 1957 à Marrakech, demeurant à Marrakech, Cité Inara bloc 14 n° 643,

ci-après qualifié le cessionnaire, d'autre part,

a été convenu ce qui suit:

Art. 1^{er}. Le cédant cède au cessionnaire, qui accepte, 51 (cinquante et une) parts sociales libérées à concurrence de 100% de la société à responsabilité limitée GNOSIS, S.à r.l., dont le siège est situé à Mondercange, Grand-rue 90, société constituée le 2 juillet 2003 suivant acte reçu de Maître Robert Schumann, notaire de résidence à Differdange, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 821 du 7 août 2003, et enregistrée le 22 juillet 2003 au Registre de Commerce de et à Luxembourg Section B numéro 94.497.

Art. 2. Le cessionnaire reconnaît avoir reçu les titres qui lui ont été cédés et le cédant déclare avoir touché le prix de EUR 1,00 (un euro).

Art. 3. Le cessionnaire décharge formellement le cédant de tous versements qui doivent éventuellement encore être faits sur ces titres ainsi que de toutes autres obligations qui résulteraient ou pourraient résulter pour le cédant de la propriété temporaire desdits titres.

Art. 4. La présente cession est régie par la loi luxembourgeoise et toutes les contestations seront de la compétence du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg.

Fait en quatre exemplaires à Hoeilaart et Marrakech, le 21 mars 2005.

Signature / Signature

Le cédant / Le cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2005, réf. LSO-BE02483. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047727.2//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

MEANDRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.982.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MEANDRE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(048991.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

COMPAGNIA GENERALE MERCANTILE AZIONARIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 80.349.

Il résulte d'une lettre adressée par la société INTERCONSULT en date du 23 mai 2005 à la société COMPAGNIA GENERALE MERCANTILE AZIONARIA HOLDING S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 80.349, qu'elle dénonce le siège social de ladite société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07985. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048248.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

COMPAGNIA GENERALE MERCANTILE AZIONARIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 80.349.

Il résulte d'une lettre adressée en date du 23 mai 2005 à la société COMPAGNIA GENERALE MERCANTILE AZIONARIA HOLDING S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 80.349, que la société INTERCONSULT a démissionné de la fonction de Commissaire aux comptes de ladite société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07971. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048247.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

COMPAGNIA GENERALE MERCANTILE AZIONARIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 80.349.

Il résulte de trois lettres adressées par Messieurs Alexis Kamarowsky, Federigo Cannizzaro di Belmontino et Jean-Marc Debaty en date du 23 mai 2005 à la société COMPAGNIA GENERALE MERCANTILE AZIONARIA HOLDING S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 80.349, qu'ils démissionnent chacun de leur fonction d'Administrateur de ladite société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07968. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048245.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

FABS LUXEMBOURG I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 77.658.

Il résulte d'une décision prise par le Conseil d'Administration tenu le 1^{er} décembre 2004 que M. Marc Chong Kan, administrateur de sociétés, a été co-opté administrateur de la société avec effet au 1^{er} décembre 2004 en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur M. Nick Martin. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur. La ratification de sa nomination sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03660. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049339.3/805/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

NEW MEDIA CONCEPTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 79.346.

Conformément à l'article 79§1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03362, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2005.

Signature.

(048741.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

VANBRED A RISK & BENEFITS, Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 34.547.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Signature.

(048904.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

CAPITAL TRADITION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 88.186.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03474, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048917.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

CIMINGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 101.098.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048918.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

SOBEL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.511.

In the year two thousand and five, on the seventeenth day of June.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

For an extraordinary meeting of the shareholders of SOBEL LUXEMBOURG, S.à r.l. a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hespérange, on March 4, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number C 923 dated June 18, 2002, amended several time and for the last time by a deed of the underigned notary, dated 22 December 2004 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated May 2, 2005, number C 403 (the Company).

1. SOBEMA B.V., a Dutch private limited liability company, with registered office at NCB Weg 10, 5681 RH, Best, The Netherlands, registered with the Trade Register of Eindhoven under number 17075997 0000,
and

2. SOBEL INTERNATIONAL B.V., a Dutch private limited liability company, with registered office at NCB Weg 10, 5681 RH, Best, The Netherlands, registered with the Trade Register of Eindhoven under number 17064839 0000,

both represented by Mr. Xavier Nevez, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of two proxies given in Best on June 14, 2005.

The said proxies, after having been initialled and signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

- SOBEMA B.V. and SOBEL INTERNATIONAL B.V. are the shareholders of SOBEL LUXEMBOURG, S.à r.l.;
- the Company's share capital is presently set at fifty-eight million Euro (EUR 58,000,000) divided into two million three hundred twenty thousand (2,320,000) shares of twenty-five Euro (EUR 25) each.

- The agenda of the meeting is as follows:

1. Complete restatement of the articles of association of the Company.

Now, therefore, the appearing parties, acting through their proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following resolution:

Sole resolution

The meeting resolves to amend and restate in full the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name SOBEL LUXEMBOURG, S.à r.l. (hereafter the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office of the Company may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers (as used in these Articles, «board of managers» means the sole manager if the said board consists of a single manager only) of the Company. The registered office may further be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders (as used in these Articles, «general meeting of shareholders» means the sole shareholder if there is no more than one shareholder) adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Purpose

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuations risk and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

Art. 4. Duration

4.1. The duration of the Company is unlimited.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or other similar event affecting one or more of its shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at fifty-eight million Euro (EUR 58,000,000) divided into two million three hundred twenty thousand (2,320,000) shares of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles and in accordance with the Law.

5.3. The Company may redeem its own shares. The decision to redeem the Company's own shares shall be taken by an unanimous vote of the partners representing one hundred per cent (100%) of the share capital and shall automatically entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares. If the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares issued.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties. If the company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. Manager(s) need not be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time without cause (ad nutum).

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by Law or these Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the board of managers, which shall be empowered to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. The board of managers shall require the prior approval of the general meeting of shareholders before entering into (i) any agreements or undertakings which would bind the Company for a period of more than five (5) years and/or with respect to transactions in excess of five hundred thousand Euro (EUR 500,000) and (ii) any other acts, transactions or decisions as the general meeting of shareholders may decide from time to time.

8.3. Special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more agents, whether shareholders or not, by any two managers of the Company acting jointly.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state that they were duly informed and had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by a consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are valid if approved by a majority of the votes cast. Resolutions of the board of managers shall be recorded in minutes signed by all managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. Participation in a meeting by such means is deemed to constitute participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple counterparts of identical minutes and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of two managers of the Company or by the joint or single signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.3. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company provided that such commitment is in compliance with these Articles and with applicable Law.

IV. General meetings of shareholders**Art. 12. Powers and voting rights**

12.1. If the Company is owned by a sole shareholder, such shareholder shall have all powers conferred by Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder shall have voting rights in proportion to the shareholder's ownership interest in the Company.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of shareholders may be taken without a meeting by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the resolution. Signatures of shareholders may appear on a single document or on multiple counterparts of an identical resolution and may be evidenced by original or facsimile signature.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than one half of the share capital of the Company.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits**Art. 14. Accounting Year**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and end on the thirty-first day of December.

Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts shall be established, and the board of managers shall prepare a balance sheet setting out the Company's assets and liabilities and the profit and loss account.

14.2. The balance sheet and the profit and loss account shall be submitted for approval to the general meeting of shareholders who shall vote specifically as to whether discharge is given to the board of managers and, if applicable, the statutory auditors.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company as stated in its annual accounting, after deduction of general expenses, amortisation and expenses, shall constitute the Company's net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be annually allocated to the statutory reserve, until the reserve is equal to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation**Art. 16. Dissolution - Liquidation**

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be shareholders, appointed by resolution of the general meeting of shareholders, which will determine the powers and remuneration of the liquidators. Unless otherwise provided in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers available under applicable law for the realisation of assets and payment of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of assets and payment of the liabilities of the Company shall be distributed to the shareholders in proportion to their share ownership in the Company.

VII. General provision

Reference is made to the provisions of applicable Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of the deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the appearing parties, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder acting on behalf of the appearing parties, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-sept jour du mois de juin.

Par-devant Nous, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

Pour une assemblée générale extraordinaire des associés de SOBEL LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise ayant son siège social au L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal, constituée par un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hespérange, en date du 4 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro C 923 du 18 juin 2002, modifié plusieurs fois et pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentaire, en date du 22 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 2 mai 2005, numéro C 403 (la Société).

1. SOBEMA B.V., une société à responsabilité limitée de droit hollandais, ayant son siège social à NCB Weg 10, 5681 RH, Best, Pays-Bas, immatriculée auprès du Registre de Commerce de Eindhoven sous le numéro 17075997 0000,

et

2. SOBEL INTERNATIONAL B.V., une société à responsabilité limitée de droit hollandais, ayant son siège social à NCB Weg 10, 5681 RH, Best, Pays-Bas, immatriculée auprès du Registre de Commerce de Eindhoven sous le numéro 17064839 0000,

toutes deux représentées par M. Xavier Nevez, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu de deux procurations données le 14 juin 2005, à Best.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- SOBEMA B.V. et SOBEL INTERNATIONAL B.V., sont les associés de la société SOBEL LUXEMBOURG, S.à r.l. (la Société).

- Le capital social de la Société est fixé à cinquante-huit millions d'euros (EUR 58.000.000) représenté par deux millions trois cent vingt mille (2.320.000) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

- La présente assemblée a pour ordre du jour le point suivant:

1. Modification complète des statuts de la Société.

Les parties comparantes, représentées par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier et de reformuler complètement les statuts de la Société qui se liront désormais de la manière suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination SOBEL LUXEMBOURG, S.à r.l. (la Société), qui est régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents Statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société (dans ces Statuts, «conseil de gérance» désigne le gérant si ledit conseil ne se compose que d'un seul gérant). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des associés (dans ces Statuts, «assemblée générale des associés» désigne l'associé unique lorsque la Société n'a qu'un seul associé) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, incluant l'acquisition et l'octroi de brevets concernant de tels droits de propriété intellectuelle, de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque crédit, le risque de change, le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt et tout autre risque.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social est fixé à cinquante-huit millions d'euros (EUR 58.000.000), représenté par deux million trois cent vingt mille (2.320.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts et conformément à la Loi.

5.3. La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales. La décision de racheter les parts sociales de la Société sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent (100%) du capital social et entraînera automatiquement une réduction du capital social par l'annulation de toutes les parts sociales rachetées. Si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne pourra être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables suffisantes sont disponibles quant au surplus du prix de rachat.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales émises.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers. En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s) nommé(s) par résolution de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être actionnaire(s).

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Le conseil de gérance devra requérir au préalable l'approbation de l'assemblée générale des associés avant de conclure (i) tout contrat ou entreprise qui lierait la Société pour une période de plus de cinq (5) ans et/ou en ce qui concerne des transactions supérieures à cinq cent mille euros (EUR 500.000) et (ii) tout autre acte, transaction, décision que l'assemblée générale des associés pourra décider à tout moment.

8.3. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par deux gérants de la Société agissant conjointement.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par courrier ou téléfax ou tous autres moyens électroniques de communication y compris le courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par les signatures conjointes de deux gérants ou par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.3. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. Si la Société est représentée par un associé unique, cet associé exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit que ce soit par courrier, téléfax ou tous autres moyens de communication électronique y compris par courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises sans assemblée par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par téléfax soit tous autres moyens de communication électronique y compris le courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par un original ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant ensemble, au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre.

Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le conseil de gérance prépare un bilan avec l'indication des valeurs actives et passives de la Société auquel est annexé un sommaire de tous ses engagements et des dettes du/des gérants et associés à l'égard de la Société et un compte des pertes et profits.

14.2. Le bilan et le compte des profits et pertes seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des associés qui devront spécialement voter pour donner décharge au conseil de gérance, et, le cas échéant, au commissaire.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net de la société. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus qui leur sont confiés par la loi applicable pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: X. Nevez, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, vol. 148S, fol. 88, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

A. Schwachtgen.

(057718.3/230/428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

IMMOTIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 89.250.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03499, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048920.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

COMPAGNIE DU RUBICON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 60.214.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03363, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour COMPAGNIE DU RUBICON S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(049277.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

54643

TITI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 89.144.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048944.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

COCHISE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Centre d'Affaires Le 2000.
R. C. Luxembourg B 62.125.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03496, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048948.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

WILKES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.236.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02805, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILKES HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(048993.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

PAMAXECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.549.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale statutaire du 17 mai 2005

- La société DMC, S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, la société EFFIGI, S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et la société FIDIS, S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommés nouveaux Administrateurs en remplacement de Monsieur Carlo Schlessler, Licencié en Sciences Economiques et Diplômé en Hautes Etudes Fiscales, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Mademoiselle Corinne Bitterlich, Conseiller Juridique, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Madame Laurence Mostade, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, démissionnaires. Les mandats sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans et viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait à Luxembourg, le 17 mai 2005.

Pour extrait sincère et conforme

PAMAXECO S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049016.3/795/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

54644

ALBAFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 86.506.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 7 juin 2005 que:

- suite à la démission de la société EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., experts comptables, sise à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, de son poste de commissaire aux comptes, la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., experts comptables et fiscaux, sise à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, est nommée nouveau commissaire aux comptes avec effet au 1^{er} janvier 2005, son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze;

- le mandat d'administrateur de Monsieur John Weber, né le 17 mai 1950 à Wiltz, demeurant au 15, rue de Virton à L-2672 Luxembourg, est reconduit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011;

- suite à la démission de Messieurs Albert Schiltz et Fred Alessio de leurs fonctions d'administrateurs, sont nommés nouveaux administrateurs:

- Monsieur Guy Lanners, né le 9 septembre 1965 à Luxembourg, demeurant au 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne à L-1361 Luxembourg;

- Monsieur Aniel Gallo, né le 6 février 1962 à Torre Annunziata (Italie), demeurant au 53, route d'Arlon à L-8211 Mamer.

Les différents mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02170. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049001.3/984/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

ICM DIVERSIFIED ALPHA SERIES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 94.281.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049073.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

ALBATROS PERFORMANCE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 40.043.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01147, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049075.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

BARKER HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 26.632.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03376, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(049280.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

54645

FINBA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 84.622.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale de la société tenue de façon extraordinaire en date du 20 mai 2005, que:

- La démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en tant qu'administrateur a été acceptée par l'Assemblée Générale.

- Monsieur Camille Paulus, économiste, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, a été nommé administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

- Les mandats d'administrateur de Maître Alex Schmitt, avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, de Monsieur Wolfgang Keller, administrateur de sociétés, résidant au 3, Piazzale della Macina, I-43100 Parme, de Monsieur Franco Guariglia, employé privé, résidant au 50, bgo Riccio Da Parma, I-43100 Parme, de Monsieur Vittorio Ogliengo, employé privé, résidant au 13, Via Casaburi Max, I-43100 Parme, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, ayant son adresse professionnelle au 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2005.

Luxembourg le 20 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03463. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049096.3/751/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

HOPARGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 100.925.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03457, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Signature.

(049202.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

R.A.L. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 53.622.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 juin 2005.

Pour R.A.L. HOLDING S.A.

J. Reuter

(049209.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

FCM FINANCE S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 29.244.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 juin 2005.

Pour FCM FINANCE SAH

J. Reuter

(049211.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

EUROPEWIDE LIFE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen.
R. C. Luxembourg B 92.021.

It was resolved at the Extraordinary General Meeting of Shareholders held on 13 April 2005 to renew the mandate of Mr. Mike Ainslie, Mr. Daniel A. Currie, Mr. Adam Uszpolewicz and Mrs. Carine Feipel, until the general meeting resolving on the accounts of the company for the financial year ending December 31, 2009.

The board of directors consists as of 13 April 2005 of the following persons:

- Mr. Daniel A. Currie, with professional address at 14, rue Edward Steichen, L-2450 Luxembourg;
- Mr. Adam Uszpolewicz, with professional address at 14, rue Edward Steichen, L-2450 Luxembourg;
- Mrs. Carine Feipel, with professional address at 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- Mr. Mike Ainslie, residing at 6 Regency Close, Ealing, London, W5 2 LP, Royaume-Uni.

The general meeting also resolved to renew the mandate of the auditor KPMG AUDIT, Société Civile, with registered address at 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg until the following general meeting resolving on the accounts of the company for the financial year ending December 31, 2005.

Suit la traduction en français de ce qui précède:

Il a été résolu lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 13 avril 2005 de renouveler le mandat de M. Mike Ainslie, M. Daniel A. Currie, M. Adam Uszpolewicz et Mme Carine Feipel, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de la société pour l'année sociale se terminant au 31 décembre 2009.

- M. Daniel A. Currie, avec adresse professionnelle à 14, rue Edward Steichen, L-2450 Luxembourg;
- M. Adam Uszpolewicz, avec adresse professionnelle à 14, rue Edward Steichen, L-2450 Luxembourg;
- Mme Carine Feipel, avec adresse professionnelle à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- M. Mike Ainslie, domicilié à Regency Close 6, GB-W5 2 LP, Londres, Royaume-Uni.

L'assemblée générale a encore décidé de renouveler le mandat du réviseur d'entreprise KPMG AUDIT, Société Civile, avec adresse professionnelle à 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg jusqu'à la prochaine assemblée générale statuant sur les comptes de la société pour l'année sociale se terminant 31 décembre, 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROPEWIDE LIFE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03316. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049171.3/250/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

NOUVELLE BRASSERIE MANSFELD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 33.888.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01965, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 juin 2005.

Pour NOUVELLE BRASSEIRE MANSFELD, S.à r.l.

J. Reuter

(049237.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

VERDI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 47.628.

Extrait des résolutions de l'Associé unique de la société prises le 1^{er} juin 2005

L'Associé unique de VERDI, S.à r.l. accepte la cession de parts sociales suivante, signée ce jour:

- Madame Christel Dufresne cède 1 part sociale qu'elle détient de la société VERDI, S.à r.l. à Madame Jacqueline Varetto-Ochem.

Les parts sociales de la société VERDI, S.à r.l. sont détenues par:

- Madame Cristel Dufresne, 499 parts sociales,
- Madame Jacqueline Varetto-Ochem, 1 part sociale.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00589. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049326.3/1218/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

54647

MERCURE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 18.071.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03345, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour MERCURE INTERNATIONAL S.A.

H. de Graaf

Administrateur

(049284.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

MERCURE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 18.071.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03344, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour MERCURE INTERNATIONAL S.A.

H. de Graaf

Administrateur

(049285.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

MERCURE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 18.071.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03341, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour MERCURE INTERNATIONAL S.A.

H. de Graaf

Administrateur

(049286.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

KABUKI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 79.506.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 25 mai 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Mickaël Zianveni,
- Monsieur Sébastien Graviere,
- Madame Marie-Anne Back,
- Madame Catherine Sauvage.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg).

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02448. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049330.3/693/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

54648

LICONI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 86.115.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour LICONI HOLDING, S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(049301.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

RICHFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 60.339.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour RICHFIELD S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(049307.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

CROSBY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 68.439.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour CROSBY INVESTMENTS, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(049312.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

BAPTISTA & PINTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 6, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 108.952.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le quatre juillet.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Monsieur Fausto Batista Da Silva, menuisier, né à Couto de Cima Viseu (Portugal) le 28 novembre 1952, demeurant à F-57330 Volmerange Les Mines, 84, rue de Dudelange;

2.- Mademoiselle Camila Da Conceição Fernandes Pinto, commerçante, née à Couto Santo Tirso (Portugal) le 21 juillet 1958, demeurant à F-57970 Yutz, 33, rue du Général de Gaulle.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de BAPTISTA & PINTO, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Dudelange.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1.- Par Monsieur Fausto Batista Da Silva, menuisier, né à Couto de Cima Viseu (Portugal) le 28 novembre 1952, demeurant à F-57330 Volmerange Les Mines, 84, rue de Dudelange, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	499
2.- Par Mademoiselle Camila Da Conceição Fernandes Pinto, commerçante, née à Couto Santo Tirso (Portugal) le 21 juillet 1958, demeurant à F-57970 Yutz, 33, rue du Général de Gaulle, une part sociale	1
Total: cinq cents parts sociales	500

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à neuf cents euros (EUR 900,-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-3450 Dudelange, 6, rue du Commerce.
- Est nommée gérante technique de la société pour une durée indéterminée, Mademoiselle Camila Da Conceição Fernandes Pinto, prénommée.
- Est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée, Monsieur Fausto Batista Da Silva, prénommé.
- La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de la gérante technique et du gérant administratif.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Da Silva, F. Pinto, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, vol. 24CS, fol. 85, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 6 juillet 2005.

T. Metzler.

(057916.3/222/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

PROBEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 88.349.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour *PROBEX S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(049310.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

PROBEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 88.349.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour *PROBEX S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(049308.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

TECHNIFOR FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 90.715.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour *TECHNIFOR FINANCE, S.à r.l.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(049313.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

EUREL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 41.729.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03288, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour *EUREL S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(049315.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

54651

CRESCO (HOLDING) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 46.940.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour CRESCO (HOLDING) S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(049317.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

JADEYES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 90.765.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03281, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour JADEYES S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(049319.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

MASTER-FINANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Capellen, 115, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.508.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03101, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049325.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

FIN. MAG. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.189.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 20 mai 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann,
- Monsieur Marc Koeune,
- Madame Nicole Thommes,
- Madame Andrea Dany.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg).

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02424. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049334.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

XAVIER MEYRIGNE-CE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 76.186.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2005, réf. LSO-BC06119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(049322.3/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

XAVIER MEYRIGNE-CE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 76.186.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2005, réf. LSO-BC06120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(049324.3/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

XAVIER MEYRIGNE-CE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 76.186.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2005, réf. LSO-BC06121, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(049371.3/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

**RSM HENRI GRISIUS & ASSOCIES, Société à responsabilité limitée,
(anc. FIDUCIAIRE HENRI GRISIUS & ASSOCIES, S.à r.l.).**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 85.099.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03107, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049328.3/833/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

COSAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 81.126.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03105, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049329.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

PLACINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 28.349.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03109, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049332.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

COGEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 28.342.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03111, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049335.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

FINANCIERE 07, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 71.449.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03113, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049337.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

PREMCO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 73.293.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03699, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(049352.3/050/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

LUXAIR, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE NAVIGATION AERIENNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2987 Luxembourg, Aéroport de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 4.109.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 9 mai 2005 et enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-BF04231, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour LUXAIR

Signature

(049586.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

SANTA CRUZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 80.496.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03705, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(049356.3/050/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

SEACHEST, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 89.928.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03708, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un gérant

(049358.3/050/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

FRAMSTEGET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 85.651.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03710, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un gérant

(049360.3/050/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

HINDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.133.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04288, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(049363.3/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

POCOLENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 66.570.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03712, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(049369.3/050/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

**REVI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. HENSJÖ INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 57.777.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03711, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(049365.3/050/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

PRI INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 88.591.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03657, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2005.

Signatures.

(049372.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

ARAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 5.722.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03656, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

A. Elvinger.

(049376.3/260/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

P.T.R. FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 98.009.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04097, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

(049379.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Ets BOURGEOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 40.176.

L'assemblée générale du 29 avril 2005 a appelé aux fonctions de commissaire aux comptes pour les exercices 2005, 2006 et 2007:

- la S.A. ERNST & YOUNG, demeurant à Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 31 mai 2005.

Pour extrait conforme

ETS BOURGEOIS, S.à r.l.

A. Seck

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00516. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049409.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

ARBATEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.663.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03858, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ARBATEX S.A.

Signature

(049383.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

NAXOS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 70.870.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03854, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

NAXOS FINANCE S.A.

Signature

(049386.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

ROSCOE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.696.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ROSCOE INVESTMENTS S.A.

Signature

(049394.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

SYNERGIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 66.298.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03819, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SYNERGIC S.A.

Signature

(049398.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

GREEN BRIDGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 103.995.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03805, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

GREEN BRIDGE S.A.

Signature

(049401.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

EVOLUTION PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 108.292.

Contrat de cession de parts

Entre:

Madame Marie Brigitte Bissen, Directrice de Ressources Humaines, demeurant a B-6760 Grandcourt, 41, rue des Forges, née à Namur (B) le 8 juillet 1959, de nationalité belge, ci-après désignée le vendeur d'une part,

et:

Madame Isabelle Jeanine Brigitte Bissen, secrétaire, demeurant à F-54135 Mexy, 2, rue Condé, née à Namur (B) le 13 mars 1963, de nationalité française, ci-après désignée l'acheteur d'autre part,

il a été convenu ce qui suit:

1. Le vendeur est propriétaire de vingt (20) parts sociales de la société luxembourgeoise EVOLUTION PLUS, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg.

Le vendeur déclare être le propriétaire légitime des parts ci-dessus mentionnées. Le vendeur affirme que les parts susmentionnées peuvent être transmises librement à l'acheteur sans gage ni autres nantissements aux conditions ci-dessous définies.

2. Prix de vente.

L'acheteur s'engage à payer au vendeur à la signature de ce contrat, la somme de 1,- Euro. En apposant sa signature, le vendeur reconnaît avoir reçu ce montant et donne bonne quittance.

3. Ce contrat est soumis au droit luxembourgeois. Compétence exclusive est conférée aux cours et tribunaux luxembourgeois.

Fait en autant d'exemplaires que de parties à Luxembourg, le 7 juin 2005.

Signature / Signature

Le vendeur / L'acheteur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04302. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049392.3/1133/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

EUROPEAN MULTIMEDIA PRODUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 61.306.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

EUROPEAN MULTIMEDIA PRODUCTION S.A.

Signature

(049406.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

EPINAY FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 105.198.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 1^{er} juin 2005

Résolution unique

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société qui se trouvera désormais au 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg (ancien siège: 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège de la société, aux heures et jour indiqués ci-dessus.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04248. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049594.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

TRUSTAUDIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 73.125.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03798, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
TRUSTAUDIT S.A.
Signature

(049408.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

EASTERN OVERSEAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 102.611.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
EASTERN OVERSEAS S.A.
Signature

(049410.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

U.A.S., UNIVERSAL AUTOMATION SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 20.060.

L'assemblée générale du 29 avril 2005 a appelé aux fonctions de commissaire aux comptes pour les exercices 2005, 2006 et 2007:

- la S.A. ERNST & YOUNG, demeurant à Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 31 mai 2005.

Pour extrait conforme
UNIVERSAL AUTOMATION SYSTEMS S.A.
A. Seck
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00529. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(049411.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

MILLICOM INTERNATIONAL OPERATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 35.612.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 16 mai 2005

Le conseil d'administration de la Société a décidé d'accepter la démission de M. Per Larsson avec effet au 14 mai 2005 et de nommer par co-optation M. John Hayward demeurant 79, rue du Général Simmer à 57570 Rodemack, France pour un mandat se terminant à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait
MILLICOM INTERNATIONAL OPERATIONS S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04202. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(049516.3/253/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

INTERLATSCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 9.472.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2003

Les administrateurs démissionnaires sont:

- Spiro John Latsis,
- Henrietta Latsis,
- Dorothy Latsis-Baddeley,
- Anne-Marie Louise Latsis,
- Marguerite Latsis,
- Fotis Antonatos.

Le commissaire au compte démissionnaire est:

- PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, Luxembourg.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049473.3/263/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

SOFTNESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1943 Luxembourg, 2, rue Gabriel Lippmann.

R. C. Luxembourg B 48.898.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 9 juin 2005, réf. DSO-BF00120, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SOFTNESS, S.à r.l.

Signature

(049483.3/557/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

D.V. INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 88.884.

—
Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

D.V. INVEST S.A.

Signature

(049412.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

ALTONA GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 80.462.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 2 mai 2005

Le mandat des administrateurs et du Commissaire aux comptes venant à expiration avec la présente assemblée, celle-ci décide de renouveler le mandat des administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période d'un an.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2006.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03145. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049721.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

54660

COMTY INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.931.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

COMTY INVEST S.A.

Signature

(049413.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

LEGEND CAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.891.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02228, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 juin 2005.

Signature.

(049489.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

CICOF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8410 Steinfort, 10, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 75.214.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02227, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 juin 2005.

Signature.

(049495.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

ELVAGA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.523.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BF03532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELVAGA, S.à r.l.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Le gérant

Signatures

(049415.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

ELVAGA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.523.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BF03545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELVAGA, S.à r.l.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Le gérant

Signatures

(049417.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

54661

ELVAGA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.523.

—
Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BF03539, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELVAGA, S.à r.l.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Le gérant

Signatures

(049420.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

ELVAGA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.523.

—
Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BF03537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELVAGA, S.à r.l.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Le gérant

Signatures

(049426.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

OpenLine CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone Industrielle Z.A.R.E..
R. C. Luxembourg B 89.033.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 10 juin 2005 qu'ont été réélus aux fonctions d'Administrateurs de la société:

- * Monsieur Eric Suzzi, chef d'entreprise, demeurant à Sainte Marie aux Chênes (France);
- * Monsieur Guillaume Delannoy, directeur, demeurant à Metz (France);
- * Monsieur Léo Van Dongen, administrateur, demeurant à Thionville (France);
- * Monsieur Marc Zordan, directeur, demeurant à Thionville (France);
- * Monsieur Eric Langlade, directeur technique, demeurant à Thionville (France).

Et qu'a été élue aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société:

* La société KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Leur mandat prendra à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires qui sera tenue en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03751. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049496.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

OpenLine CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone Industrielle Z.A.R.E..
R. C. Luxembourg B 89.033.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par le Conseil d'administration en date du 10 juin 2005 qu'ont été renommés aux fonctions d'administrateur-délégué de la société les Administrateurs Eric Suzzi, Léo Van Dongen et Marc Zordan pour la durée de leur mandat d'administrateur, à savoir trois ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03749. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049498.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

OpenLine CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone Industrielle Z.A.R.E..

R. C. Luxembourg B 89.033.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03747, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Signature.

(049493.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

ATHOME INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 49, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 86.411.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF02831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Signature.

(049502.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

LORICA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 24.501.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour la société

Signature

(049633.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

LORICA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 24.501.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2005

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Elle autorise le Conseil d'Administration de nommer Monsieur Pierre Schill, administrateur-délégué pour une même période.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 4 juin 2005

Monsieur Pierre Schill est renommé administrateur-délégué pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03028. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049672.3/506/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

54663

FENG-FU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 9, rue du Pont.

R. C. Luxembourg B 108.963.

—

STATUTS

L'an deux mille cinq, le trente juin,

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, soussigné.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Gao Hua Zhan, cuisinier, né à Zhejiang, le 13 juin 1963, demeurant L-6630 Wasserbillig, 53, Grand-rue,
- 2) Monsieur Feng Quan Zhan, aide-cuisinier, né à Zhejiang, le 14 octobre 1980, demeurant à L-6630 Wasserbillig, 53, Grand-rue,
- 3) Mademoiselle Yi Ling Zhan, serveuse, née à Zhejiang, le 20 janvier 1984, demeurant à L-6630 Wasserbillig, 53, Grand-rue,

Les comparants parlent le chinois.

Comme le notaire instrumentaire ne connaît pas la langue chinoise, Mademoiselle Chen Ru Zhan, née à Zhejiang, le 14 février 1982, domiciliée à L-6630 Wasserbillig, 53, Grand-rue, agira au présent acte en tant qu'interprète, et elle déclare traduire en chinois les statuts qui suivent, qui sont rédigés en langue française,

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer par les présentes:

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et de tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

La société comporte initialement plusieurs associés; elle peut, à toute époque, devenir société unipersonnelle par la réunion de toutes les parts sociales en une seule main, puis redevenir une société à plusieurs associés par suite de cession ou de transmission totale ou partielle des parts sociales ou de création de parts nouvelles.

Art. 2. Objet. La société a pour objet l'exploitation d'un café-restaurant avec débit de boissons alcooliques et non alcooliques et plats à emporter et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou qui seraient de nature à en faciliter la réalisation et le développement.

Art. 3. Dénomination. La société prend la dénomination FENG-FU, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 4. Durée. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Esch-sur-Sûre.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Luxembourg par simple décision de l'associé ou des associés, selon le cas.

Des succursales ou agences pourront être établies partout, au Luxembourg ou à l'étranger, où la gérance le jugera utile.

Art. 6. Capital social. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1) Monsieur Gao Hua Zhan, cuisinier, demeurant à L-6630 Wasserbillig, 53, Grand-rue, vingt-cinq parts sociales	25
2) Monsieur Feng Quan Zhan, aide-cuisinier, demeurant à L-6630 Wasserbillig, 53, Grand-rue, cinquante parts sociales	50
3) Mademoiselle Yi Ling Zhan, serveuse, demeurant à L-6630 Wasserbillig, 53, Grand-rue, vingt-cinq parts sociales	25
Total: cent parts sociales	100

Toutes ces parts ont été souscrites et entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Art. 7. Modification du capital social. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision de l'associé unique ou accord unanime des associés, suivant le cas.

Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la société et dans l'actif social.

L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés; en cas de pluralité d'associés toute part sociale donne droit à une voix dans tous les votes et délibérations.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts de la société et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des valeurs sociales; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales. Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Au cas où une part est détenue en usufruit et en nue-propriété, le droit de vote sera exercé en toute hypothèse par l'usufruitier.

Art. 10. Cession et transmission des parts

1. Cessions et transmissions en cas d'associé unique.

Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

2. Cessions et transmissions en cas de pluralité d'associés.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément unanime.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des descendants soit au conjoint survivant.

Dans les cas où la cession ou transmission de parts est soumise à l'agrément des associés restants ces derniers ont un droit de préférence pour le rachat des parts à céder, en proportion du nombre de parts qu'ils possèdent au moment de la cession. En cas de l'exercice de leur droit de préférence par les associés restants et en cas de désaccord sur le prix de rachat, le prix de rachat des parts sociales se calcule sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Art. 11. Décès, incapacité, faillite ou déconfiture de l'associé ou de l'un des associés. Le décès, l'incapacité, la mise en tutelle ou en curatelle, la faillite, la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 12. Gérance. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations, à condition qu'elles rentrent dans l'objet de la société. Le ou les gérants représentent, de même, la société en justice soit en demandant soit en défendant.

Le ou les gérants sont nommés avec ou sans limitation de durée, soit dans les statuts, soit par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés.

Dans ce dernier cas l'associé unique ou l'assemblée générale, lors de la nomination du ou des gérants, fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, en cas de pluralité de gérants, les pouvoirs et attributions des différents gérants.

L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale pourra décider la révocation du gérant sans qu'il soit besoin d'une décision judiciaire à cet effet. La révocation pourra être décidée, non seulement pour des causes légitimes, mais encore pour toutes raisons, quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine de l'associé unique ou des associés. Le gérant peut pareillement se démettre de ses fonctions. L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération du gérant.

Art. 13. Le décès du gérant, associé ou non, sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la société.

Les créanciers, héritiers et ayants-cause du gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 14. Le gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société. Simple mandataire il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 15. Décisions de l'associé ou des associés

1. Lorsque la société ne compte qu'un associé, l'associé unique exerce les pouvoirs dévolus par la loi à la collectivité des associés. Les décisions de l'associé unique sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

2. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés.

Art. 16. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 17. Inventaire - Bilan. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire et établit les comptes annuels conformément à la loi. Tout associé peut prendre au siège social communication de l'inventaire et des comptes annuels.

Art. 18. Répartition des bénéfiques. L'excédent favorable du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, résultant des comptes annuels constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur ce bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième du capital social, mais reprend du moment que ce dixième est entamé.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou l'assemblée générale des associés.

Art. 19. Dissolution - Liquidation. Lors de la dissolution de la société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite pour un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 20. Disposition générale. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts l'associé unique ou les associés, selon le cas, se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre deux mille cinq.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 on été remplies.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à mille quatre cents (1.400,-) euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparants, représentant comme seuils associés l'intégralité du capital social se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) L'adresse du siège social de la société est fixée à L-9650 Esch-sur-Sûre, 9, rue du Pont.
- 2) La gérance de la société est fixée comme suit:

2.1. Monsieur Gao Hua Zhan, cuisinier, né à Zhejiang, le 13 juin 1963, demeurant à L-6630 Wasserbillig, 53, Grand-rue, est nommé gérant unique pour la branche restauration, pour une durée indéterminée, de la société à responsabilité limitée FENG-FU, S.à r.l.

2.2. Monsieur Feng Quan Zhan, aide-cuisinier, né à Zhejiang, le 14 octobre 1980, demeurant à L-6630 Wasserbillig, 53, Grand-rue, est nommé gérant unique pour la branche exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques, pour une durée indéterminée, de la société à responsabilité limitée FENG-FU, S.à r.l.

Chaque gérant engage la société par sa seule signature pour la branche pour laquelle il assume la gérance.

Avant la clôture du présent acte le notaire instrumentaire soussigné a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir une autorisation administrative pour exercer les activités décrites dans l'objet social.

Les comparants Gao Hua Zhan, Feng Quan Zhan et Li Ying Zhan déclarent avoir compris la traduction faite par Mademoiselle Chen Ru Zhan, préqualifiée, et ils déclarent accepter l'acte avec tout son contenu.

Dont acte, fait et passé à Grevenmacher, date qu'en tête,

Et après lecture faite, explications données en français par le notaire instrumentaire et interprétation donnée en chinois par Mademoiselle Chen Ru Zhan, les comparants connus du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G.H. Zhan, F.Q. Zhan, Y.L. Zhan, Ch. R. Zhan, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 juin 2005, vol. 528, fol. 98, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 5 juillet 2005.

J. Gloden.

(057992.3/213/158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

SUNNYDALE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 108.976.

—
STATUTES

In the year two thousand five, on the twenty-first day of June.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, acting on behalf of his absent colleague Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, who will remain depositary of the original of this deed.

There appeared:

PARLAY FINANCE COMPANY S.A., R.C.S. Luxembourg B 61.785, with registered office in L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes,

here represented by Mr Matthijs Bogers, private employee, residing professionally in Luxembourg, acting in his capacity as managing director.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name SUNNYDALE INVESTMENTS, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company of the group. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any/two manager(s) of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of the manager or, if there is more than one, by the joint signatures of any two managers of the Company or, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual Accounts - Allocation of Profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2005.

Subscription - Payment

Thereupon, PARLAY FINANCE COMPANY S.A. prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all 500 shares by contribution in cash, so that the amount of EUR 12,500 is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (1,500 EUR).

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

LUXROYAL MANAGEMENT S.A., R.C. Luxembourg B 57.636, with registered office at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

2. The Company has its registered office at L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-et-un juin.

Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, lequel restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

PARLAY FINANCE COMPANY S.A., R.C.S. Luxembourg B 61.785, avec siège social à 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg,

ici représenté par Mr Matthijs Bogers, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en sa qualité d'administrateur-délégué.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination SUNNYDALE INVESTMENTS, S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société du groupe. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat.

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout/deux gérant(s).

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de deux gérants, ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes les personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2005.

Souscription - Libération

PARLAY FINANCE COMPANY S.A., représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entière du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les 500 parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500 est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (1.500 EUR).

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme gérant de la Société pour une durée indéterminée:
LUXROYAL MANAGEMENT S.A., R.C. Luxembourg B 57.636, avec siège social à 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.
2. Le siège social de la Société est établi à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Bogers, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, vol. 24CS, fol. 73, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations
Senningerberg, le 4 juillet 2005. P. Bettingen.

(058084.3/202/381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

54672

**COFIBOL, COMPAGNIE FINANCIERE ET BOURSIERE LUXEMBOURGEOISE S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Epernay.
R. C. Luxembourg B 20.803.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle du 25 mai 2005

L'Assemblée Générale a nommé pour une durée de un an aux postes d'administrateurs:

Messieurs: Michel Vedrenne
Michel Parizel
Roger De Cock
Michel Latin
Thierry Van Mons
Mesdames: Jacqueline Stärkle
Elisabeth Marchiol

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05423. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053212.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2005.

**COFIBOL, COMPAGNIE FINANCIERE ET BOURSIERE LUXEMBOURGEOISE S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Epernay.
R. C. Luxembourg B 20.803.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 mai 2005

Est nommé à l'unanimité Président du Conseil d'Administration:

- Monsieur Michel Vedrenne.

Sont nommés à l'unanimité Administrateurs-délégués:

- Monsieur Michel Parizel,
- Madame Elisabeth Marchiol.

Est nommé Administrateur Directeur-Général:

- Monsieur Michel Parizel.

Le Conseil d'Administration a nommé à l'unanimité pour une durée de 1 an au poste de Réviseur:

DELOITTE S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05424. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053213.2/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2005.

**COFIBOL, COMPAGNIE FINANCIERE ET BOURSIERE LUXEMBOURGEOISE S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Epernay.
R. C. Luxembourg B 20.803.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05420, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2005.

Signature.

(053209.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2005.
